

## Octobre noir à l'éducation nationale

« J'ai décidé de publier le cours de mon frère pour lui rendre sa dignité d'homme et de professeur. Parce que ce cours est la raison pour laquelle mon frère est mort, et que vous ignorez tout de son contenu. Vous ne savez pas que c'est dans le cadre de cet enseignement, inscrit au programme de quatrième, que Samuel a montré des caricatures. Je le publie aussi parce que j'ai entendu trop de « Oui, mais. » Or en France, on ne met pas de « Oui, mais » après qu'un professeur se soit fait décapiter. On met un point. »

Les commémorations en souvenir de l'assassinat de deux professeurs, Samuel et Dominique, sont l'occasion de rappeler que rien n'était écrit, que le pire peut toujours être évité si l'on fait correctement son devoir et que les fautes commises par l'institution, avérées et impardonnables dans le cas de Samuel Paty, n'ont toujours pas été reconnues par l'éducation nationale. Action & Démocratie s'engage résolument aux côtés de sa sœur Mickaëlle pour faire triompher la justice et la vérité.

Le 16 octobre 2020, après dix jours de calvaire au cours desquels il vit sa hiérarchie se retourner contre lui et certains de ses collègues l'abandonner, le professeur Samuel Paty était décapité devant son collègue.

Le 13 octobre 2023, le professeur Dominique Bernard était à son tour assassiné, cette fois dans l'enceinte même de son lycée, alors qu'on n'imaginait « plus jamais ça ». « Ça » a eu lieu pourtant, et « ça » n'est probablement pas terminé.

Le 14 octobre 2024, conformément à son atavisme, le ministère de l'éducation nationale fera le strict minimum, se débarrassant d'une commémoration qui est l'occasion de pointer à nouveau ses manquements et fautes, et se défaussant comme toujours sur « les équipes » de la responsabilité d'organiser une minute de silence ainsi qu'un improbable « temps d'analyse et de réflexion (...) en fonction de leurs situations respectives ». En clair : faites ce que vous pouvez là où vous pouvez le faire...

C'est exactement cette lâcheté qui a tué Samuel Paty !

A contrario, et avec une détermination qui force l'admiration, Mickaëlle Paty, la sœur de Samuel, continue à se battre, non pas seulement pour honorer la mémoire de son frère, mais aussi pour que justice soit faite. Action & Démocratie est à ses côtés et son combat est le nôtre. Pour Mickaëlle Paty, qui a déposé un recours contre le ministère de l'éducation nationale (et celui de l'Intérieur), il s'agit de faire condamner l'État pour faute car toutes les mesures de protection qui devaient être prises ne l'ont pas été, et le drame pouvait manifestement être évité. Pour Action & Démocratie, qui se joint à ce recours, il s'agit de faire condamner l'État pour mise en danger de la vie d'un professeur.

Rappelons en effet que Samuel Paty, avant d'être victime d'un terroriste islamique, fut victime d'une simple rumeur diffusée et amplifiée sur les réseaux sociaux par quelques parents d'élèves déchaînés à la suite du récit mensonger effectué par une élève d'un cours de Samuel Paty auquel elle n'avait même pas assisté. Comment un tel mensonge a pu conduire la hiérarchie de cet enseignant à le soupçonner,

lui, d'avoir commis une faute ? A lui reprocher de ne pas bien maîtriser la laïcité ? A exiger encore de lui, quelques heures avant sa décapitation, qu'il présente des excuses à ses élèves ? Car oui, c'est bien tout cela qui s'est produit, et qui ajoute l'horreur à l'horreur.

Pour Action & Démocratie, les responsabilités sont parfaitement claires car ces choses nous sont hélas parfaitement connues : dès qu'un enseignant est mis en cause, l'éducation nationale prend le parti de l'accusation et applique à ses agents une sorte de présomption de culpabilité afin de ne surtout pas faire de vague et de ne pas prendre le risque de se mettre « les usagers du service public d'éducation » sur le dos.

La loi prétend même désormais que le professeur doit faire preuve d'engagement et d'exemplarité pour mériter la confiance des usagers, et que c'est cette confiance qui fonde le respect que les usagers doivent avoir à l'égard des professeurs. Cette loi (il s'agit de l'article 1<sup>er</sup> de la loi pour une école de la confiance, dite aussi loi Blanquer), Action & Démocratie la combat depuis le début. A peine venait-elle d'être adoptée que Samuel Paty était assassiné parce que des parents d'élève lui contestaient tout : son engagement, son exemplarité, sa droiture, ses compétences. Ils voulaient sa tête, au sens figuré pour certains, au sens propre pour d'autres !

Cette loi, qui, si elle était affichée dans tous les établissements, serait clairement une invitation de l'institution à s'en prendre aux professeurs, Action & Démocratie la combattra sans cesse : c'est le sens de « l'amendement Samuel Paty » que nous défendons et que nous continuerons à défendre jusqu'à son adoption par le parlement, que ce soit sous cette législature ou sous une autre.

Nous le devons à Samuel, ainsi qu'à tous ceux qui encore aujourd'hui et en cet instant, sont victimes du même genre d'accusations portées par des élèves ou des parents qui trouvent dans l'administration de l'éducation nationale une oreille complaisante et irresponsable.

Les fautes commises par l'institution envers Samuel Paty sont avérées et impardonnables. Plusieurs enquêtes les ont établies et plusieurs livres en ont donné les preuves. C'est au tour de Mickaëlle Paty d'écrire aujourd'hui, et de nous donner une leçon magistrale avec *Le cours de monsieur Paty* : « J'ai décidé de publier le cours de mon frère pour lui rendre sa dignité d'homme et de professeur. Parce que ce cours est la raison pour laquelle mon frère est mort, et que vous ignorez tout de son contenu. Vous ne savez pas que c'est dans le cadre de cet enseignement, inscrit au programme de quatrième, que Samuel a montré des caricatures. Je le publie aussi parce que j'ai entendu trop de « Oui, mais. » Or en France, on ne met pas de « Oui, mais » après qu'un professeur se soit fait décapiter. On met un point. »

En voici quelques extraits, que nous reproduisons avec l'accord de Mickaëlle Paty et en témoignage de notre solidarité indéfectible.

